

Fondateurs (1869):
VICTOR HUGO
AUGUSTE VACQUERIE

ABONNEMENTS	Un an	Six mois	Trois mois
SEINE & S.-OISE...	38 »	20 »	10 »
FRANCE & COLONIES...	41 »	22 »	11 »
ETRANGER...	49 »	25 »	13 »

Adresser toutes les communications au directeur.

ADMINISTRATION & REDACTION :
Boulevard de Strasbourg, 38 — PARIS

LE RAPPEL

Rédacteur en chef:
LEON ARCHIMBAUD
DEPUTE

Pour la Publicité, s'adresser
aux bureaux du journal.

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS
TOUS LES BUREAUX DE POSTE

TELEPHONES :

Rédaction et administration : Mardi 24-90, 24-91. — Après 10 h. du soir : Gutenberg 00-70

TRIBUNE LIBRE

ET LE CAMEROUN?



Nous dépenserons, cette année, 800 millions et peut-être même 1 milliard pour remplir, en Syrie, le mandat qui, paraît-il, nous a été confié à San-Remo. Sur ce chiffre de 800 millions de francs, les dépenses purement civiles entrent en compte pour 185 millions. C'est dire que pendant plusieurs années ce mandat représentera, pour le budget, une charge allant de 4 à 500 millions : charge d'administration et charge militaire.

La Syrie nous tient à cœur. Nos droits sur elle remontent bien haut. Nous ne les avons jamais laissés prescrire. C'est une tradition de la politique étrangère de la France. En nous attachant à la Syrie, en réclamant le mandat sur elle, personne dans le monde ne pourra nous accuser d'avoir poursuivi des vues intéressées et recherché une charge lucrative. La Syrie est pauvre. Elle aura toujours besoin d'être aidée. Elle ne sera jamais, pour la puissance mandataire, une source de revenus. Elle peut être une position importante sur les côtes de l'Asie Mineure. Elle pourra permettre d'exercer dans tout l'arrière-pays une influence sinon politique, du moins intellectuelle et morale dont il ne faut pas faire fi. C'est pour avoir cette influence que la France a si vivement insisté pour obtenir le mandat syrien. Mais il est bon de savoir exactement ce que ce mandat représentera d'avantages pour nous et ce qu'il nous coûtera. Tous les avantages ne s'apprécient pas en argent, nous venons d'en donner la preuve.

Si j'ai commencé par parler du mandat sur la Syrie, c'est pour en arriver à un autre mandat dont on ne parle guère, bien qu'il ait pour nous une importance vitale et qu'il s'applique à un pays dont la possession est indispensable à la constitution, à l'organisation, au développement et à l'existence même de notre empire colonial africain : ce pays, c'est le Cameroun.

Le Cameroun a été conquis de haute lutte sur l'Allemagne. On n'a porté que peu d'attention à cette conquête. Tandis que là-bas quelques milliers de troupes noires et quelques centaines de Français, assistés par les Anglais et par quatre ou cinq cents miliciens du Congo belge, poursuivaient une campagne admirable afin de réduire et de briser la résistance allemande qui fut rude, tenace et remarquablement organisée, un drame se jouait dans le nord de la France qui présentait un autre intérêt. On n'en pouvait pas détourner les yeux. On ne pensait qu'aux héros qui défendaient nos frontières et s'efforçaient de chasser l'envahisseur du territoire national. On ignorait qu'en Afrique, au Cameroun, d'autres héros, loin des regards, au milieu de difficultés infinies qui tenaient autant à la nature du pays, à l'insuffisance des moyens matériels et à celle du ravitaillement qu'à la valeur des troupes allemandes, accomplissaient des miracles d'énergie pour infliger à l'ennemi un échec décisif et pour le chasser d'une colonie où il s'était installé avec l'idée bien arrêtée et nullement dissimulée d'entreprendre un jour, de gré ou de force, la conquête de l'Afrique équatoriale française et celle du Congo belge.

J'espère que quelqu'un écrira un jour l'histoire de la conquête du Cameroun. On se rendra compte alors qu'il n'y a probablement pas dans les annales de notre armée coloniale, si riches cependant en belles pages, d'opérations militaires conquies et mieux conduites et d'événements plus glorieux que ceux qui ont abouti à cette conquête. On verra aussi qu'aucune conquête coloniale n'a coûté aussi peu d'hommes ni aussi peu d'argent.

Certes, il faut rendre hommage aux Anglais et aux Belges qui ont pris part aux opérations, mais aucun d'eux ne contestera que le plus gros et le plus dur effort a été celui de la France. Deux colonnes anglaises : l'une qui est venue du nord de la Nigérie, l'autre qui ne s'est jamais beaucoup éloignée du port de Duala sinon à la fin — pour cinq colonnes françaises parties de la côte, du sud, du sud-est, de l'est et du nord-est de la colonie de l'Afrique orientale française, dont quelques-unes ont eu à parcourir 8 ou 900 kilomètres, souvent en pleine forêt vierge, en se battant sans cesse, et qui, après quinze ou seize mois de campagne, sont arrivées, à trois ou quatre jours d'intervalle, à l'horizontale, le chef-file de la colonne d'où les Allemands se sont alors enfuis pour passer dans la Guinée espagnole.

L'effort de la France autant que l'intérêt indiscutable qui a pour la cohésion, pour la mise en valeur, pour l'établissement

des communications intérieures et pour la sécurité même de son empire africain la libre possession de la plus grande partie du Cameroun, ont amené le gouvernement anglais, peu de temps après la conquête, à reconnaître nos droits à l'obtenir et à nous promettre leur appui pour cela au moment où se discuteraient les conditions de paix.

Le traité de Versailles, dans son article 119, déclare : « L'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer. » C'est net. Il semble donc que, depuis plusieurs mois, nous devrions être mis en pleine possession de la partie du Cameroun et de celle du Togo, que nos amis anglais ont reconnu devoir nous revenir. Or, la question n'est pas encore réglée. Pourquoi ? Parce que l'article 22 du pacte de la Société des Nations a posé, pour les colonies et territoires qui à la suite de la guerre ont cessé d'être sous la souveraineté des Etats qui les gouvernaient précédemment, une série de principes dont l'Angleterre a su se servir pour annexer au Cap la colonie du sud-ouest allemand et au domaine de la Couronne la majeure partie de l'est oriental allemand, mais dont la prompte efficacité n'a plus été la même quand il s'est agi d'en faire l'application aux territoires qui nous intéressent.

L'article 22 a créé trois sortes de mandats pour les colonies et territoires perdus par les peuples qui, avant la guerre, exerçaient sur eux des droits souverains. Qu'on lise les textes et qu'on les rapproche de la situation et des conditions de développement des anciennes colonies allemandes, il n'est pas possible qu'on ne reconnaisse pas que la situation et les conditions de développement du Cameroun et du Togo sont identiques à celles du sud-ouest africain. Alors, on se demande pourquoi la décision en ce qui concerne se fait attendre et pourquoi ils ne sont pas placés sous un régime de mandat français identique à celui qui a été reconnu légitime au regard de l'Angleterre ou de ses Dominions quand il s'est agi de territoires à la possession desquels l'Allemagne a renoncé et qui leur convenaient. Très bien, le mandat syrien : mais le mandat C sur le Cameroun et le Togo, encore mieux. Tout l'avenir de la France en Afrique en dépend.

Gaston DOUMERGUE,
Sénateur,
ancien président du Conseil.

EDITORIAL

La paix intérieure



Les querelles ne sont point de mise au chevet d'un malade. Or, la France est encore un malade dont la convalescence exige l'absence de tout bruit et la sérénité reconfortante.

Dans un excellent article de l'Œuvre, M. Paul de Cassagnac demande que soient reléguées au second plan les querelles de partis pour se mieux attacher aux grands problèmes économiques dont dépend le relèvement de la France.

« Nous ne voulons ni révolution de gauche, ni révolution de droite, dit-il. Ayant gagné la paix aux frontières, nous exigeons la paix intérieure. »

Nous partageons pleinement les idées du député du Gers. Mais, des vœux platoniques aux réalisations effectives, il y a, hélas ! un pas, et c'est ce pas que le Bloc national ne peut se résoudre à franchir.

En réclamant à cor et à cri la reprise des relations avec le Vatican, il ouvre, au flanc de la République, la plaie des haines religieuses.

L'on demande la paix intérieure, mais les élus de Mgr Baudrillard font, à la même minute, le seul geste susceptible d'en éloigner le terme.

Singulière façon d'assurer l'équilibre national et de ressusciter l'union sacrée !

Sans doute, « quod licet Jovi non licet bovi... » mais je ne sais point que le Bloc national manie les foudres de Jupiter.

En tout cas, nous sommes bien décidés à ne pas nous laisser mener à l'aiguillon !

On dit...

En Passant

La vie restera chère tant que le change...

Je commence à ne plus croire à la vie à bon marché depuis que j'achète, directement, sur les marchés, aux paysannes. Elles vendent à des prix défiant toute concurrence. Elles sont après au gain avec un entêtement de rhinocéros. Je les crois capables de produire moins pour maintenir les cours. Ne voyons-nous pas des journaux viticoles espérer dans l'oluidum, la cochylis ou la sécheresse afin que le vin reste cher !

Si les consommateurs avaient voulu, ils auraient passé des marchés, directement, avec les campagnes et obtenu des prix comme les fournisseurs des Halles parisiennes, par exemple. Mais les consommateurs en sont encore à la période individualiste et ne comprennent pas que l'union fait la force. Le consommateur a beaucoup baissé depuis le XIX^e siècle. En 1848, il espérait en l'association. Aujourd'hui, il préfère croire à un dieu qui s'appelle l'Etat et à des noms baroques comme municipalisation, socialisation, nationalisation, longs comme un chapelet de saucisses, mais bien moins comestibles.

Alors nous ne pouvons plus espérer que dans la concurrence. Seulement si un pays à change déprécié est dans une situation brillante au point de vue de l'exportation, car ses marchandises valent deux ou trois fois moins en monnaie étrangère, il ne lui est pas commode de faire concurrence sur le marché intérieur. Car le change est une barrière douanière qui, pour n'être pas gardée par des gabelous, n'est pas moins sérieuse.

Le change c'est, évidemment, la vie chère, moins encore par le prix du change que par l'interdiction de concurrencer le marché intérieur.

Nos agriculteurs, nos industriels travaillent en vase clos et gagnent tout ce qu'ils veulent sans qu'il soit utile de génir. Ils sont forts, les bougres ! Et comme rien n'arrête leur cupidité, cela pourra durer autant que les contributions. Nous paierons le vin cher tant que le pinard de *très les monts* reviendra hors de prix, car nos vignerons sont capables de barriquer leurs récoltes dans les ruisseaux pour ne pas avoir les prix. Et pour tout le beurre, les œufs et les poulets, qui ne peuvent être consommés que par des nouveaux riches ou des clients du Mont-de-Piété.

Il faut produire. Mais il y a une entente secrète, mystérieuse, entre les producteurs qui, tous, profitent de la situation actuelle et cherchent à la maintenir.

Aussi ne produira-t-on que sous l'aiguillon de la concurrence. Et celle-ci ne fonctionnera que si l'étranger menace.

Mais pour qu'il puisse le faire, il faut que le change...

Et le change restera avili tant que M. François-Marsal restera banquier.

Maurice PRIVAT.

Autrefois

L'amie et le petit chien

Mme du Delfand ne résistait jamais au plaisir de dire du mal de ses amis. Un jour que son chien, Tonton venait de mourir elle se dit : « Pauvre animal, dit-elle ; pourvu qu'il n'en soit pas malade ! »

Le bon moyen

Le comblable Anne de Montmorency voulait être enterré en habit de capucin. — Il a bien fait, disait M. Mondragon : s'il ne se déguisait pas, jamais il n'entrerait en paradis.

Aujourd'hui

Méprise

Un Anglais se promenait, le jour du 15 août, boulevard Saint-Germain, contemplant avec un étonnement mêlé de vertueuse indignation les hautes maisons dont toutes les persiennes étaient fermées. — Je savais bien, dit-il, que les Parisiens sont de mœurs légères... On n'avait rien dit sur leurs maisons closes... Mais je ne croyais pas qu'il y en eût tant que cela !

L'académicien farceur

Bien qu'il soit académicien, raconte un de nos confrères, M. Maurice Donnay n'en est pas moins factieux. L'autre jour il téléphona à un de ses amis : — Allo... Je parle bien à M. M... — Oui. — Je suis l'inspecteur des téléphones... Je vérifie l'état de vos appareils. M'entendez-vous ? — Parfaitement. — Bon ! Dites : Ah ! Ah ! — Ah ! Ah ! — Dites : Oh ! Oh ! — Oh ! Oh ! — Et le manège dura un quart d'heure. Au bout de ce temps, M. Donnay, lassé de sa propre plaisanterie, voulut en finir. — Allo, monsieur, approchez-vous... — C'est fait. — Vous m'écoutez bien ? — Oui. — Je vous en... parfaitement. Et il raccrocha.

Quelques minutes plus tard, il téléphona au réseau : — Je suis M. M... mon appareil ne fonctionne pas ; je vous téléphone d'un café. Voulez-vous m'envoyer un vérificateur ?

Naturellement, dix minutes plus tard, M. M... était « sonné ». — Allo... C'est l'inspecteur des téléphones... voulez-vous dire : Ah ! Ah ! — Ah ! non, je le connais, on vient de me le faire... Cette fois, c'est moi qui vous en... parfaitement.

Le plus drôle, c'est que le M. M... en question fut privé pendant un mois de son appareil pour insulte à un employé... Le Tapin.

Les appointements des fonctionnaires sont encore trop insuffisants

Le budget est déjà formidable. Il s'annonce comme dangereux à augmenter encore. Et cependant il faut songer à certains faits... Nous nous sommes faits l'écho des plaintes des jeunes artistes du prix de Rome. La subvention de l'école des Beaux-Arts doit être accrue, c'est l'évidence. Et bien d'autres avec elle.

M. Lucien-Victor Meunier, dans la France (de Bordeaux) proteste contre les soldes des officiers. Il a tort. Si nos militaires professionnels sont mieux payés c'est tant mieux pour eux et même pour nous car leurs traitements étaient devenus ridicules avant la guerre et, pour conserver que l'armée démocratique, ils devaient être ramenés.

Mais citons notre confrère :

Il y aura désormais avantage pour les Polytechniciens, écrit-il, à ne faire que des études militaires puisant maintenant les carrières militaires sont à tous les points de vue privilégiées.

C'est là un des résultats de ce relèvement des soldes voté d'enthousiasme par la Chambre du bloc national.

Quel publiciste républicain refuserait de se faire l'écho du sentiment de douloureuse consternation, on pourrait dire : d'indignation que provoque dans la masse des fonctionnaires de l'Etat la comparaison entre les traitements civils et ces soldes militaires ? Quel instituteur dont la mission, haute et noble entre toutes, est d'apprendre à lire aux enfants du peuple, de dégager des brumes de l'ignorance leur intelligence, leur conscience, est actuellement moins rémunéré qu'un sergent, lequel gagne autant qu'un inspecteur primaire !

La soldes d'un adjoint est supérieure au traitement normal d'un professeur au Museum d'histoire naturelle !

La passion éternelle M. Lucien-Victor Meunier et il a tort lorsqu'il écrit que les Polytechniciens pourront désormais ne faire que des études militaires. Puisque les premiers sujets peuvent choisir leurs emplois, les meilleurs désormais pourront vouloir devenir militaires comme autrefois. On peut, tout de même, écrire cela sans être réactionnaire.

Il n'en reste pas moins que le professeur au Museum doit être augmenté, pour l'honneur de la France, d'abord, pour la science, ensuite.

Pour l'utilisation du matériel de guerre

La Société de Saint-Gobain est puissante. Elle a même pu être accusée de ralentir la production pour maintenir les prix. Malgré la perfection de son outillage elle n'arrive pas à fournir à l'agriculture tous les superphosphates dont elle a besoin. L'Etat pourrait donc tenter de l'aider. Il a des moyens immenses, nés de la guerre. Et s'il concurrençait vraiment les prix de la grande compagnie industrielle tout le monde en serait satisfait, sauf certains actionnaires.

Or il semble bien qu'on ne veuille pas permettre à nos poudreries de rendre des services.

Le Conseil d'arrondissement de Brest vient de proposer ainsi l'utilisation de la poudrerie du Moulin-Blanc :

« Considérant que la poudrerie du Moulin-Blanc peut fabriquer, aux dires d'experts, huit mille kilogrammes de superphosphates par jour, or, en raison de la région à grand besoin ; considérant que le matériel roulant des compagnies de chemins de fer a besoin d'être réparé ; considérant que les populations agricoles des régions libérées réclament avec force des baraquements pour rassembler leurs récoltes qui risquent d'être perdues faute de couvertures. »

« Que l'Etat ne laisse pas périr cet établissement et demande qu'on l'utilise pour la fabrication des engrais (ainsi que l'on l'a demandé les conseils municipaux de Guémené et du Iffez-Tribou) ; pour la réparation des wagons ; pour la construction des baraquements pour les régions libérées. Il demande qu'une commission parlementaire vienne visiter ledit établissement, afin de se rendre compte de ses capacités de production et entendre sur place les explications très intéressantes qui lui seront données au sujet de la production des engrais. »

Evidemment il faut voir s'il ne serait pas plus avantageux d'individualiser cet outillage en le confiant à de braves gens du pays, qui en feraient leur chose. Mais tout cela est le matériel roulant des compagnies de chemins de fer, et l'Etat actuel, tout est préférable à l'inutilité sociale d'un établissement qui coûte cher et ne fait rien.

Nous avons protesté contre les arsenaux inutilisés par la guerre.

Nous trouvons aussi déplorable que les établissements de la marine soient abandonnés !

Vivent nos amis, nos amis les ennemis !

Lorsque les Prussiens, les Autrichiens et les Anglais campèrent à Paris, ils furent accueillis avec une ardeur un peu trop fringante par les dames légères du Palais-Royal et d'ailleurs. Leurs filles ou leurs nièces devaient se jeter, de la même manière, dans les bras des Américains.

Béranger écrivait une chanson sur ces demoiselles qui se montraient internationales avec excès et il leur faisait proclamer ainsi leur bonheur :

Vivent nos amis, Nos amis les ennemis !

En voyant comment certains de nos alliés traitent l'Allemagne, ce cri nous revient en mémoire car il est tristement d'actualité.

Je coupe ce qui suite dans un organe économique connu :

Un banquier de New-York a prêté 80.000 dollars à un armateur de Hambourg, le 6 février de cette année, et aux conditions suivantes : intérêts 7 %, remboursement à 12 ans et la première année sans intérêts.

Je ne sais si ce banquier avait la même générosité pour un industriel du Nord français dont la fabrique ou l'usine a été détruite par les hordes sauvages, mais j'en doute.

On en dit souvent : Seigneur, soupirez déjà Talleyrand, décrivez-moi de mes amis, quant à mes ennemis, je m'en charge !

L'ACTUALITÉ

La lutte pour Varsovie

La bataille est engagée entre la Vistule, le Bug et la Narew. — Les négociations de paix. La conversation franco-anglaise continue.

IMPORTANTE SÉANCE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'on ne saurait nier que les événements militaires ont le pas sur les négociations diplomatiques.

Deux armées rouges ont reçu pour tâche de s'emparer de Varsovie, et devant cette menace, imitant les représentants diplomatiques, plus de 300.000 habitants ont quitté la capitale polonaise.

Ce qui, au point de vue diplomatique, est plus inquiétant est le contact établi entre les troupes soviétiques et l'Allemagne. Déjà, à Berlin, l'on caresse le projet d'un nouvel accord au traité de Versailles, obtenu celui-ci par les armes. En Prusse orientale, à Soldau, le général russe n'a-t-il pas proclamé que la ville, enlevée à la Prusse par le traité de Versailles pour la donner à la Pologne, faisait, des maintenant, de par la grâce des Soviets, définitivement retour à la Prusse.

L'on conçoit que les Allemands en arrivent à avoir le concret espoir d'une réforme par les faits des conditions de paix.

La bataille pour Varsovie

Tout l'intérêt de la lutte russo-polonaise est concentré autour de Varsovie.

C'est dans l'extrême secteur compris entre la Vistule, le Bug et la Narew que se livrent les assauts pour la conquête de la capitale polonaise. Le général Weygand aurait, dit-on, été d'avis d'un repli derrière la Vistule pour tenter une nouvelle bataille de la Marne, mais son avis n'a pas prévalu.

A l'heure actuelle, deux méthodes sont en présence. Si les bolcheviks disposent d'une artillerie lourde suffisante pour bombarder la ville efficacement, ils ne tarderont pas à la faire. L'autre, de quoi, ils essaieront de fermer le cercle ébauché et commenceront le siège.

Au nord, les Russes avancent rapidement. L'objectif de cette armée est la ligne Posen-Thorn, puis Dantzig. La 12^e division est entrée vendredi à Soldau. Le « New-York Herald » annonce que des détachements sont à 160 kilomètres de Dantzig. Les Polonais ont commencé un mouvement de concentration à Plonsk, entre la Wkra et la Vistule. De sérieux combats sont imminents.

Aus sud, les Polonais ont abandonné Brody, en Galicie, et réoccupé Hrubieszow, sur le Bug. De ce côté, le front menace de s'étendre indéfiniment. Les bolcheviks ont essayé quelques revers locaux à l'est de Cholm.

Les négociations de paix

On est sans nouvelles de la marche des négociations pour l'armistice russo-polonais. Tout ce que l'on sait, c'est que la délégation polonaise, ayant à sa tête M. Dombiski, a traversé les lignes russes dans la matinée de samedi, mais que les représentants de la presse qui l'accompagnaient ont été forcés de rebrousser chemin. Les raisons données pour ces mesures contre la presse sont que le Soviet n'avait pas encore approuvé la liste des journalistes désignés et que du reste on ne disposait pas d'un nombre suffisant d'automobiles. Dans ces conditions, il n'est pas possible que l'on reçoive de Minsk d'autres nouvelles que celles que le Soviet voudra bien communiquer au monde extérieur.

Radek préside la délégation des Soviets

Londres, 16 août. — L'Agence Central News apprend d'une source autorisée que les délégués polonais sont arrivés à Minsk. D'autre part, le « Times » apprend que Karl Radek a été élu président de la délégation soviétique à Minsk.

Londres, 15 août. — Les milieux officiels de Londres déclarent qu'ils n'ont pas été

informés que des divergences existaient entre les conditions faites à la Pologne par le gouvernement des Soviets et celles qui ont été communiquées par M. Lloyd George au Parlement anglais.

Les entretiens franco-anglais

M. Paléologue s'est rendu hier matin, à midi, chez lord Derby.

L'autre part, l'ambassadeur d'Angleterre a fait au ministère des affaires étrangères, hier après-midi, une communication d'ordre de son gouvernement.

« Nous ne pouvons dire jusqu'à quel point, déclare le « Daily Telegraph », les Polonais ont été encouragés par la déclaration de la France de reconnaître le général Wrangel, mais la démarche française a été faite et elle n'affectera pas la cordialité qui existe entre la France et la Grande-Bretagne, pas plus que leur coopération dans la politique générale pour la sauvegarde du traité de Versailles. Nous n'avons aucun droit de nous opposer à la reconnaissance par la France du gouvernement du général Wrangel. On comprend très bien, d'ailleurs, que la France ait témoigné sa sympathie à un gouvernement qui respecte ses engagements à l'étranger. »

Les Etats-Unis et Wrangel

Washington, 15 août. — Dans les milieux diplomatiques, on juge favorablement la note américaine. La reconnaissance du gouvernement du général Wrangel par la France est favorablement accueillie. On croit que le gouvernement français a d'excellentes raisons d'avoir agi ainsi.

Une haute personnalité américaine a déclaré : « Reconnaître le gouvernement des Soviets équivaudrait à admettre un financier failli à la Bourse. »

L'ajournement de la Chambre des Communes

Londres, 16 août. — La Chambre des Communes devait se réunir à midi aujourd'hui, dernier jour avant l'ajournement pour les vacances. Mais M. Lloyd George, arrivé à Londres ce matin, venant de la campagne, a désiré consulter ses collègues avant la séance sur la situation polonaise. En conséquence, l'assemblée s'est réunie à 14 h. 45 seulement.

M. Lloyd George et les Travailleurs

M. Penberton Billing demande, au cours de la séance de la Chambre des Communes, si l'attention de M. Lloyd George a été attirée sur la constitution d'un conseil d'action travailliste et si les représentants de la loi ont été consultés sur la légalité de cet organisme.

M. Lloyd George répond que la politique du gouvernement concernant la Pologne et la Russie, politique qui a fait l'objet de communications répétées au gouvernement polonais et qui a été définie à Spa et à Lympe, a été entièrement exposée aux Communes et ne semble différer en aucun façon de la politique élaborée au conseil travailliste. (Rires et acclamations.)

« Ce grand coup de massue, dit M. Lloyd George, frappé dans une porte ouverte (Rires), est uniquement fait pour la parade. Toute tentative faite pour imposer une politique au gouvernement ou au Parlement par un mouvement travailliste, visant les fondements mêmes de la Constitution démocratique de ce pays, se heurterait à toutes les forces dont dispose le gouvernement. (Vives acclamations.) »

(Voir la suite en Dernière Heure.)

Le Congrès National de la Libre Pensée

IL TIENT SES ASSISES A NEVERS

Les travaux des deux premières journées

Ainsi que nous l'avons annoncé, le congrès national de la Libre Pensée vient de tenir ses assises à Nevers.

Ce qui, cette année, lui donne une importance particulière, c'est que, loin de se limiter aux questions politiques, il étend son action aux problèmes économiques qui sont inhérents aujourd'hui à tout notre relèvement national.

Voici les procès-verbaux détaillés des deux premières journées. (Un retard dans la transmission nous a empêché de publier hier ceux de la séance d'ouverture.

PREMIÈRE JOURNÉE SAMEDI 14 AOUT

La séance est ouverte à dix heures, sous la présidence de M. Goiffon, président de la Libre Pensée de Nevers, assisté de

MM. Maurice Bonnardot, secrétaire général et Marielle, trésorier général. M. Paul Dobbelle est nommé secrétaire du congrès. M. Goiffon souhaite la bienvenue aux congressistes en quelques mots et ses collègues félicitent leur président qui est un des vétérans de la Libre Pensée.

M. Bonnardot lit les lettres d'excuses de MM. René Besnard, sénateur, Ferdinand Buisson et Locquet, députés, qui expriment leur sympathie à l'action de la Libre Pensée. Il rappelle que M. Morin, député de Tours, nous avait fait la même déclaration.

Il est ensuite procédé à la constitution de différentes commissions. Sont chargés de la vérification des pouvoirs de contrôle de la gestion administrative et financière

et de l'étude des vœux, MM. Bonnardot, Dobbelle, Marielle, Vaudel, Peuret-Hatton et Pablin.

MM. Bazire, Noël et Durand sont chargés d'examiner l'attitude à prendre par la Libre Pensée française et la Libre Pensée internationale pour la cessation de l'anarchie économique actuelle.

La question de l'enseignement est confiée à MM. Vaudel, Marielle, Janot, Humbertjean, Rivière.

La question du retour des Eglises à l'Etat et celle de l'ambassade au Vatican sont étudiées par MM. Bonnardot, Vaudel, Peuret-Hatton, Durand et Noël.

Sur propositions de M. Gustave-Adolphe Hubbard, le congrès décide d'aller déposer une gerbe avec l'inscription : « La Libre Pensée française à ses frères d'Amérique, sur la tombe des soldats alliés inhumés au cimetière de Nevers. »

M. Marchal, délégué de la fédération internationale de la Libre Pensée apporte les sympathies de la Fédération internationale, de la Libre Pensée belge et de la Libre Pensée tchéco-slovaque aux congressistes.

